



Offre d'emploi

PRÉPOSÉ À LA PRÉPARATION, L'ENTRETIEN ET À LA SURVEILLANCE DES PLATEAUX SPORTIFS

POSTE SYNDIQUÉ RÉGULIER À TEMPS COMPLET

La Ville de L'Île-Perrot est à la recherche d'une personne dynamique, orientée vers les résultats et aimant travailler dans les conditions extérieures, afin de combler un poste de préposé à la préparation, l'entretien et à la surveillance des plateaux sportifs au sein des Services techniques.

OFFRE D'EMPLOI
SP-2023-001



À PROPOS DE LA VILLE

La Ville de L'Île-Perrot est la porte d'entrée entre l'ouest de l'île de Montréal et le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Traversée par l'autoroute 20, la Ville de L'Île-Perrot jouit d'une situation géographique stratégique. Ville insulaire en bordure du lac des Deux-Montagnes et du lac Saint-Louis, L'Île-Perrot regorge d'espaces verts offrant un milieu de vie incomparable à ses citoyens. Elle est aussi dotée d'axes commerciaux dynamiques offrant une variété de biens et services permettant de desservir la population de la Ville ainsi que celles des autres villes de L'Île-Perrot. La Ville a une population de plus de 11 000 habitants, un budget de plus de 19 M\$ ainsi qu'une évaluation foncière de 1, 2 G\$.

DESCRIPTION SOMMAIRE

Relevant du contremaître des Parcs et espaces vert, le titulaire du poste effectue la surveillance des parcs, aires de jeux et plateaux sportifs, afin d'assurer le respect des règlements en vigueur ainsi que la sécurité et la quiétude des usagers. Il voit également à la préparation des sites récréatifs extérieurs (parcs, aires de jeux, tennis, patinoires, terrains de soccer, terrains de balle et gymnase intérieur dans les écoles). Il a la responsabilité d'aménager et entretenir les infrastructures et équipements en vue de leur utilisation dans le cadre des activités du Service des loisirs et de prendre les moyens pour assurer la fin de l'activité et remiser les équipements et sécuriser les lieux.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Veiller à l'ouverture des différents sites, édifices et locaux. Accueillir et répondre aux demandes de renseignements des usagers. Surveiller les déplacements des usagers;
- Voir à la préparation des sites extérieurs et intérieurs pour la tenue des activités. Installer et remiser les équipements sportifs nécessaires à la tenue de ces dernières;
- Aménager et préparer les plateaux et les terrains sportifs pour la bonne tenue des activités (lignes pour les sports de balle, les terrains de soccer, installation sur les plateaux sportifs des équipements et/ou accessoires comme les buts sur les terrains de balle, installation des filets sur les terrains de soccer);
- Veiller au bon déroulement des activités et apporter le soutien nécessaire aux utilisateurs;

- Voir au réapprovisionnement des produits accessoires, lorsque requis (papier hygiénique, savon, etc.);
- Tenir à jour le calendrier des réservations des plateaux sportifs et en faire le suivi;
- Donner les premiers soins lorsque la situation s’y prête.
- Procéder au montage et démontage du matériel requis pour la tenue d’activités spéciales;
- Maintenir les parcs, les terrains sportifs, les abords des édifices municipaux et du complexe aquatique propres (entre autre, le ramassage des rebuts, des objets dangereux, le désherbage);
- S’assurer que les entrées et sorties des lieux sont dégagées et sécuritaires en tout temps;
- Rédiger un rapport quotidien de ses activités et le remettre à son supérieur;
- Faire l’entretien général à l’extérieur du bâtiment du complexe aquatique;
- L’hiver, faire l’entretien des patinoires (dénivellement en cas de faible précipitation);
- Occasionnellement, agir comme signaleur routier pour l’équipe qui procède au chargement de la neige;
- Conduire un véhicule léger ou un véhicule tout-terrain de type « Gator »;
- Accomplir toute autre tâche connexe demandée par la personne qui le supervise incluant l’exécution de travaux requis par l’administration municipale en général.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme d’études de 5^e étude secondaire (DES);
- Posséder un permis de conduire valide (classe 5);
- Connaître les pratiques, techniques et mesures de sécurité nécessaires à la fonction;
- Connaître la langue française, tant à l’oral qu’à l’écrit;
- Faire preuve de débrouillardise et d’autonomie;
- Faire preuve de minutie;
- Aimer travailler en équipe et être ponctuel;
- Aimer travailler à l’extérieur et être tolérant aux aléas climatiques (chaleur, froid, pluie, neige).

Compétences recherchées :

- Sens de l’organisation et de l’initiative;
- Rigueur et autonomie;
- Collaboration et travail d’équipe;
- Diplomatie et courtoisie;
- Service aux citoyens.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Salaire établi selon les dispositions de la convention collective;
- Horaire de travail : 38 h par semaine;
- Régime de retraite à prestation déterminée;
- Banque de congés personnels monnayables

POSTULEZ MAINTENANT !

Les personnes intéressées à occuper ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation précisant le numéro de l'offre d'emploi au plus tard le 10 mai 2023, 16 h à emplois@ile-perrot.qc.ca

Nous remercions tous les candidats. Cependant, seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés. La Ville de L'Île-Perrot souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi.

Les femmes, les autochtones, les personnes handicapées, les membres de minorités visibles et ethniques sont invités à soumettre leur candidature. Il incombe au postulant de nous aviser en temps opportun, de tout besoin spécifique pour lequel des mesures d'adaptation doivent être prises pour lui permettre une évaluation juste et équitable. Les renseignements reçus à ce sujet seront traités confidentiellement.

L'emploi du masculin est utilisé comme générique, dans le seul but d'alléger le texte.

